

LE 39^e CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FIAB

Comme nous l'avions fait pour le n° 79, consacré à l'Année internationale du livre, cette livraison du Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français fait une très large place à la réunion du 39^e Conseil général de la FIAB qui a eu lieu à Grenoble du 27 août au 1^{er} septembre.

Dans l'enquête faite auprès de nos membres, un certain nombre de réponses demandaient qu'une plus large place soit faite dans notre bulletin aux activités de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires. Notre association ayant eu la charge d'organiser cette réunion à Grenoble, il nous a semblé que l'occasion était favorable pour présenter un rapport plus détaillé que de coutume concernant cette manifestation annuelle. On trouvera donc ci-dessous, après un bref historique de la FIAB, un compte rendu précis des travaux du 39^e Conseil, une liste des papiers présentés par des collègues français, l'énumération des membres français des organismes directeurs de la Fédération, un rapport du responsable local de l'organisation, ainsi qu'un rapport concernant la Table ronde des pays en développement qui s'est tenue à Grenoble avant l'ouverture de la session annuelle. Nous avons cru devoir y joindre également la lettre reçue du Secrétaire général de la FIAB.

A la séance d'ouverture, le Président de l'ABF, en saluant les autorités et les membres de la FIAB, a pu rappeler que notre association, « membre fondateur de la FIAB », avait ainsi le privilège d'accueillir pour la troisième fois en France le Conseil de la Fédération. Jamais jusqu'à présent un aussi grand nombre de pays (75) n'avaient pris part aux travaux. Ce signe de bonne santé est dû en particulier à la participation pour la première fois d'un grand nombre de pays africains et asiatiques dont la langue de travail usuelle est le français. Les contacts pris pendant la Table ronde et la session elle-même avec ces collègues, dont pour beaucoup, titulaires du D.S.B., ce furent plus des retrouvailles que des premiers contacts, ont été très fructueux. Notre association a certainement un rôle important à jouer avec les jeunes associations de ces pays en développement qu'aideront les communautés de langue et de conceptions bibliothéconomiques. La réalisation du but que s'est assigné la FIAB : le Contrôle bibliographique universel, ne peut être que facilitée, en dépit des grandes difficultés qui subsistent, par l'aspect de plus en plus universel que prend la Fédération.

Nous espérons que nos collègues accueilleront avec faveur les pages qui suivent. Elles ont pour but de montrer qu'à notre époque notre profession et nos professionnels ne peuvent rester isolés et que si le livre est un instrument de culture, de concorde et de paix, les contacts et les rapports entre bibliothécaires de toutes spécialités sont indispensables pour réaliser ces buts du livre.

Roger PIERROT.



Le groupe de

C'est en France, à Grenoble que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (F.I.A.B.) a tenu son 39^e Conseil du lundi 27 août au samedi 1^{er} septembre 1973.

Cette fédération d'associations, créée en 1927, compte l'Association des bibliothécaires français parmi ses fondateurs. Elle groupe plus de 100 associations réparties dans 74 pays, ainsi qu'un certain nombre d'associations internationales spécialisées, et travaille en coopération avec de nombreux organismes intergouvernementaux, en particulier l'Unesco. D'après ses statuts, elle a pour objet de développer la coopération dans le domaine des bibliothèques, et notamment de procéder à des enquêtes et de formuler des propositions concernant les relations internationales entre bibliothèques, organisations de bibliothécaires et de bibliographes ainsi que d'autres groupements. C'est ainsi que, dans les dernières années, la F.I.A.B. a joué un très grand rôle dans la normalisation internationale des règles de catalogage en vue du développement des moyens de communication de l'information grâce à l'informatique. Chaque année la F.I.A.B. réunit donc son Conseil dans un pays différent (1972 : Budapest - 1971 : Liverpool - 1970 : Moscou - 1969 : Copenhague, etc.). A ce Conseil assistent de nombreux délégués provenant de tous les pays membres.

A Grenoble environ 880 participants ont assisté à la 39^e session qui a eu lieu au Domaine universitaire de Saint-Martin d'Hères dans le cadre magnifique de la Bibliothèque des sciences et du grand amphithéâtre Doyen Louis Weil. Le thème général de la réunion était « le Contrôle bibliographique universel ». Ce projet ambitieux de la F.I.A.B., qui a déjà fait l'objet de nombreuses études de détail, a pour principe que chaque pays, selon des normes internationales unanimement admises, puisse, dans les années à venir, recenser la totalité de sa production de livres en utilisant si possible le support informatique, afin de permettre, par l'échange des informations et éventuellement des



collaborateurs.

bandes magnétiques, une connaissance universelle de la production du livre dans toutes les disciplines.

En dehors du thème général, comme à chaque réunion du Conseil, les Comités spécialisés de la F.I.A.B. ont tenu des réunions de travail où a été fait le point des nombreuses questions intéressant la coopération internationale entre bibliothécaires de tous les pays.

La séance d'ouverture a eu lieu le lundi 27 août à 10 heures dans le grand amphithéâtre Doyen Louis Weil, sous la présidence de M. Herman Liebaers, Président de la F.I.A.B., Conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles. M. Joseph Fontanet, Ministre de l'Education nationale a souhaité la bienvenue au nom de la France et rappelé dans son discours les efforts faits par son Ministère pour le développement des bibliothèques françaises. M. Hubert Dubedout, Député-Maire de Grenoble a ensuite salué les congressistes au nom de sa municipalité. M. Roger Pierrot, Président de l'Association des bibliothécaires français, au nom de l'association invitante a exprimé le plaisir des bibliothécaires français d'accueillir des collègues venus des cinq continents et remercié M. Etienne Dennery, Directeur chargé des bibliothèques et de la lecture publique, du concours financier et de l'aide en personnel apporté par la Direction des bibliothèques. Des représentants de l'Unesco, de la Fédération internationale de documentation et du Conseil international des archives, ont ensuite pris la parole au nom de leurs organisations respectives.

M. H. Liebaers a ensuite prononcé son discours d'ouverture, fait le point des activités de la Fédération, rappelé sa coopération aux réalisations de l'Année internationale du livre. Il a présenté un historique du Contrôle bibliographique universel en soulignant sa fierté d'appartenir à un pays où est née la Classification décimale univer-

selle. Puis, il a défini le programme envisagé pour le Contrôle bibliographique universel (C.B.U.) :

- « Etablir la description bibliographique formelle de chaque publication dans le pays.
- « Produire les descriptions dans une bibliographie nationale qui paraît régulièrement.
- « Produire et distribuer les descriptions dans une forme physique normalisée (fiche, bande lisible par machine).
- « Recevoir et distribuer dans son propre pays des descriptions similaires en provenance d'autres agences bibliographiques nationales.
- « Etablir, si les circonstances le permettent, une bibliographie nationale rétrospective ».

L'après-midi, la 2^e séance plénière a été consacrée à 3 exposés.

1. Mme S. Honoré (France) : *le C.B.U., évaluation et perspectives* où elle a mis l'accent sur la finalité du C.B.U. qui n'est pas simplement un moyen d'établir des statistiques exactes de la production du livre, mais un système devant permettre aux bibliothèques du monde entier de se les procurer rapidement. Elle a insisté également sur la nécessité, pour que le C.B.U. soit efficace, de connaître pour chaque pays quel établissement est habilité à conserver la production nationale, à la prêter ou en communiquer des reproductions, selon un code du « bon usage de la reprographie ».

2. M. A.L. Van Wesmael (Pays-Bas), a montré la situation originale devant le C.B.U. d'un pays de tradition bibliographique très ancienne qui ne possède pourtant ni bibliographie nationale, ni dépôt légal.

3. M. N.M. Sikorsky (U.R.S.S.) : *la bibliographie nationale en U.R.S.S. et quelques-uns des problèmes du contrôle bibliographique*, a souligné les problèmes propres à un pays immense avec des centres d'édition dispersés publiant une masse considérable d'ouvrages dans des langues et des alphabets multiples.

Chaque orateur ayant accepté de résumer le texte des communications diffusés en plusieurs langues auprès des auditeurs, une discussion intéressante a pu s'établir entre communicants et assistants.



Rencontres sur le Forum avant la séance d'ouverture.



La séance inaugurale.

La 3^e séance sur le thème général, s'est tenue le mercredi 29. Elle était plus particulièrement axée sur le C.B.U. dans les pays en développement.

1. M. P.K. Yu (U.S.A.), a présenté un rapport intitulé *Bibliographic control in the People's Republic of China, 1949-1972* donnant de très utiles informations sur le développement de la production imprimée dans un immense pays qui ne fait pas encore partie de la F.I.A.B.

2. Mme K.L. Liguier-Laubhouet (Côte-d'Ivoire), a ensuite évoqué *les problèmes du C.B.U. dans les pays en développement* en s'attachant particulièrement aux problèmes spécifiques à l'Afrique francophone.

3. M. El Fani (Tunisie), a présenté les résolutions auxquelles avait abouti la Table ronde sur les pays en développement dont nous rendons compte par ailleurs.

En dehors des séances plénières, dans les différentes sections et commissions, le thème général du C.B.U. a fait l'objet de documents qui sont venus compléter ceux présentés aux séances plénières. Parmi ceux-ci, on peut citer :

Mlle M. Beaudiquez (France) : *Principes d'organisation et de classement des bibliographies nationales* (Commission de bibliographie).

M. M. Chauveinc (France) : *Le Contrôle bibliographique dans les bibliothèques universitaires françaises* (Section des bibliothèques universitaires).

M. C.S. Spalding (U.S.A.) : *Present role of the Library of Congress in U.B.C. and proposed role for national and research libraries* (Section des Bibliothèques nationales et universitaires).

M. B. Naylor (G.-B.) : *Universal bibliographic control of Latin American publications* (Section des Bibliothèques nationales et universitaires), etc.

Comme on l'a indiqué plus haut les différentes commissions et sections ont poursuivi l'étude de travaux en cours. On signalera particulièrement parmi les communications françaises, les suivantes :

J. Leymarie : *Remarque sur la situation des Bibliothèques économiques en France* (Bibliothèques de sciences sociales).

G. Bourdin : *Les Bibliothèques d'hôpitaux en France.*

E. Guérin : *La Bibliothèque publique en France.*

C. Beraldi : *Recherche rétrospective automatisée par système IRMS conservatoire à l'Observatoire de Meudon* (Bibliothèques d'Observatoire).

M. Chauveinc : *Etat actuel de l'automatisation des bibliothèques en France* (Mécanisation).

G. Patte : *Les Bibliothèques pour enfants en France.*

S. Lamblin : *La Critique de la littérature enfantine en France* (Bibliothèques pour enfants).

M. Rosenbaum : *Etat actuel du Système international pour l'enregistrement des périodiques et son rôle dans le C.B.U.* (Publications en série).

J. Veyrin-Forrer : *Catalogues de livres du XVI^e siècle* (Livres rares et précieux), etc.

En tout, 142 communications ont été présentées. Leur duplication a représenté plus d'un million de feuilles et 2,5 tonnes de papier.

En dehors de ce travail considérable dans les commissions, il était nécessaire de permettre aux congressistes de se rencontrer et de se délasser. Des réceptions ont été organisées. Les congressistes ont été reçus successivement à la Mairie par le Député-Maire, à la Préfecture et par l'Association des bibliothécaires français dans l'admirable cadre du Musée Dauphinois situé dans un ancien couvent dominant l'Isère et la ville de Grenoble. Nos collègues étrangers ont bien voulu exprimer aux organisateurs français le plaisir qu'ils avaient éprouvé pour cette réception très réussie.

Pendant le Congrès, des visites des Bibliothèques universitaires de Grenoble, de la Bibliothèque municipale et de ses annexes de lecture publique de quartiers ont été également très suivies. Suivant la tradition des Conseils de la F.I.A.B., une seule journée d'excursion a eu lieu le vendredi 31 août. De nombreux congressistes, ayant par ailleurs, visité, le mardi 28 les Bibliothèques universitaires de Lyon et la nouvelle Bibliothèque publique de la Part-Dieu, l'une des plus grandes Bibliothèques publiques d'Europe.

La séance de clôture s'est déroulée, le samedi 1^{er} septembre, avec la présentation des résolutions adoptées dans les différentes sections et commissions. Lors de cette séance, le Conseil a accepté l'invitation de Washington pour 1974 et d'Oslo pour 1975.

On nous permettra en conclusion d'exprimer, à nouveau, tous les remerciements du Bureau et du Conseil de l'Association des bibliothécaires français à M. Marc Chauveinc, Conservateur de la Bibliothèque universitaire de Grenoble, section sciences, responsable local, pour l'admirable organisation de cette session, faite avec l'aide de nos collègues grenoblois, du comité parisien, et d'élèves de l'ENSB, que M. Richter avait bien voulu mettre à la disposition du Comité d'organisation.

Le Bureau.

Une synthèse regroupant la plus grande partie des communications sera publiée, en 1974, par Dokumentation Verlag, l'éditeur de la F.I.A.B.